

# la Ferme du Vinatier

## **100 clichés à l'hôpital** **Règlement du concours**

*100 clichés à l'hôpital* est un concours organisé par la Ferme du Vinatier, structure culturelle du Centre Hospitalier Le Vinatier.

Toute personne suivie en soins au Centre Hospitalier Le Vinatier, y travaillant, membre d'une association liée à la Maison des usagers ou étudiant à l'IFSI du Vinatier, est libre d'y participer.

Pour participer, les candidats devront envoyer **5 clichés maximum en format numérique uniquement (qualité des photos exigée : 3 Mo minimum / 5Mo et plus conseillé)** à [laferme@ch-le-vinatier.fr](mailto:laferme@ch-le-vinatier.fr) ou venir directement les déposer à la Ferme du Vinatier via une clé USB, **entre le 6 février et le 15 avril 2018 aux jours d'ouverture de la Ferme du Vinatier.**

Aucun cliché transmis par mail après le 15 avril 2018 à minuit ne pourra être retenu.

### **Documents à joindre aux photographies :**

Les candidats devront obligatoirement joindre à leurs photographies **une autorisation d'exploitation remplie et signée par eux et par leur tutelle** le cas échéant (des formulaires-types seront mis à votre disposition à l'accueil de la Ferme ou envoyés par mail sur simple demande).

### **Attention :**

Si une personne reconnaissable (autre que vous-même) apparaît sur une photographie que vous souhaitez présenter au concours, vous devez **obligatoirement recueillir l'autorisation de cette personne par écrit**. Vous pouvez vous rapprocher de la Ferme du Vinatier pour obtenir un modèle d'autorisation écrite à faire signer par la personne que vous prendrez en photo.

Cette autorisation devra être jointe à la photographie.

**Aucune photographie représentant une personne reconnaissable non accompagnée de l'autorisation de cette personne ne sera prise en compte.**

Un jury composé de professionnels des champs de la culture et de la santé réunis par la Ferme du Vinatier, sélectionnera une vingtaine de photographies leur semblant le mieux correspondre à la thématique proposée.

Les photographies sélectionnées seront exposées en grand format sur les grilles de l'hôpital, le long du passage du tramway, avant de rejoindre l'artothèque de la Ferme du Vinatier pour circuler dans les différents services de l'hôpital.

Les auteurs des photographies retenues seront informés qu'ils sont lauréats du concours par mail ou par téléphone (n'oubliez pas de nous transmettre votre adresse ou votre numéro de téléphone lorsque vous nous remettrez vos photos !).

La participation au concours se fait à titre bénévole et ne donnera lieu à **aucun échange financier**, même si le participant est désigné lauréat du concours.

Des prix pourront être remis aux 5 premiers lauréats sous la forme de places gratuites pour des manifestations proposées par les partenaires culturels de la Ferme du Vinatier.

Au-delà du concours, le Centre Hospitalier Le Vinatier se réserve le droit d'utiliser toutes les photographies transmises dans d'éventuels documents de communication, catalogues ou documents de rétrospective présentant les projets culturels menés par le Centre Hospitalier Le Vinatier ou par ses partenaires. Les participants au concours cèdent donc leurs droits sur les photographies remises à l'occasion du concours, pour les utilisations qui pourront être faites en lien avec le concours et ultérieurement.

**Plus d'informations : 04 81 92 56 25 // [laferme@ch-le-vinatier.fr](mailto:laferme@ch-le-vinatier.fr)**

**LA FERME DU VINATIER - CH Le Vinatier - BP 300 39 – 95, Bd Pinel 69678 Bron cedex**

**Tel : 04 81 92 56 25 // Mail : [laferme@ch-le-vinatier.fr](mailto:laferme@ch-le-vinatier.fr)**

**Site internet : <http://www.ch-le-vinatier.fr/ferme>**